Extrait du SVT Lorris

http://clg.lorris.svt.free.fr/spip.php?article10

[EEDD]Le recyclage des ampoules à économies d'énergie.

- Développement durable -

Date de mise en ligne : jeudi 26 mai 2011

Copyright © SVT Lorris - Tous droits réservés

Les ampoules basse consommation ne doivent pas être jetées dans la poubelle avec les déchets ménagers.

Recyclables à 93 %, où doit-on les mettre après usage ?

Le lien ci-dessus vous permettra de tout savoir sur le sujet, de rechercher le lieu où vous pouvez les déposer...

Affiche à télécharger

Copyright © SVT Lorris